



Un bénéficiaire de l'aide sociale sur deux est un enfant ou un jeune

SOCIAL

En Suisse, 45% des bénéficiaires de l'aide sociale ont moins de 25 ans. Des mesures doivent être prises d'urgence pour leur permettre d'en sortir.

LAURENT AUBERT

La pauvreté des enfants et des jeunes est une «véritable bombe sociale à retardement». Telle est le constat dressé hier par la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ). Selon son président, le radical genevois Pierre Maudet, il convient de tirer la sonnette d'alarme: 45% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants ou des jeunes de moins de 25 ans. Soit en chiffres, quelque 100 000 personnes.

Lune de miel pour la famille

La lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes sera-t-elle l'occasion d'une nouvelle lune de miel entre socialistes et démocrates-chrétiens? Après l'alliance sur les allocations familiales et le soutien rose à leur défiscalisation, tout porte à le croire. Pour Claudine Godat, la pauvreté des jeunes s'inscrit dans le cadre plus global de la lutte pour le pou-

«En tant que magistrat, j'assiste chaque jour à cette précarité, avec des jeunes qui terminent leur scolarité à 16 ans et se retrouvent un peu plus tard à l'aide sociale, couverts de dettes et accablés de difficultés», témoigne le conseiller administratif Pierre Maudet se défend de tout catastrophisme: ce phénomène engendrera des coûts considérables si la lutte contre la pauvreté n'est pas érigée en priorité nationale. Et il est prêt à s'engager personnellement pour sensibiliser les parlementaires, à commencer par son propre camp.

Directeur de Caritas Vaud, Pierre-Alain Praz n'est pas étonné par ces conclusions. «Nous observons qu'une partie de la population se paupérise en dépit de la conjoncture économique favorable.» Y figurent les familles monoparentales ou nombreuses, les jeunes qui n'ont

pas trouvé d'apprentissage et ceux qui, arrivant à son terme, ne sont pas engagés.

Evaluer les impacts

Pour analyser la pauvreté et élaborer des mesures correctives, la CFEJ a adopté une approche qui tient compte non seulement des revenus de la famille de l'enfant mais de l'ensemble de sa situation. Ainsi les impacts sur l'éducation et la formation, sur l'alimentation et la santé, sur les loisirs et la culture sont mieux évalués. De même que les conséquences qui vont souvent perdurer durant toute l'existence de l'individu.

Dans ces conditions, les mesures proposées vont largement au-delà d'un relèvement des aides financières. La CFEJ préconise notamment un engagement renforcé des collectivités et des entreprises dans les structures d'ac-

cueil pré- et parascolaires. A l'autre extrémité, l'intégration dans le monde du travail doit être améliorée par un accompagnement des jeunes au cours des dernières années d'école et durant l'apprentissage.

La CFEJ entend aussi lutter contre l'endettement excessif en encourageant les entreprises de crédit à affecter une partie de leur chiffre d'affaires à des services de conseil et de prévention. Enfin, elle appelle de ses vœux l'introduction de prestations complémentaires pour les familles à l'échelle nationale.

Dans l'ensemble, ces propositions sont saluées par les acteurs sociaux. Elles correspondent pour partie aux dispositifs mis en place dans certains cantons comme Vaud et Genève. j

LIRE ÉGALEMENT LA RÉFLEXION EN PAGE 18

voir d'achat. «Le PS a soutenu, en vain, diverses mesures, comme l'accord sur les produits agricoles, les importations parallèles, la Caisse unique, etc.», se désole la porte-parole.

Spécialiste du volet familial, Liliane Maury Pasquier juge que les propositions de la CFEJ vont dans le bon sens.

«Elles correspondent en partie à celles formulées par le passé par le PS et le PDC.» Telle la création de nouvelles places de crèche ou les prestations complémentaires pour familles modestes pour lesquelles un projet de loi doit être élaboré. Sur ces objets, la Genevoise estime qu'une alliance avec le PDC est possible.

Du côté du PDC, la porte-pa-

role Alexandra Perina estime que le projet de loi sur les prestations complémentaires est un outil adéquat. De même que l'exonération des allocations familiales proposée par le président du parti Christophe Darbellay. Pour le petit crédit, la porte-parole rappelle la motion de Lucrezia Meier-Schatz pour en restreindre l'accès.

L. AU.



24 heures édition complète

29.08.2007

Auflage/ Seite

97494 / 5

Ausgaben

300 / J.

Seite 2 / 3

9111

5941132

EVD / PD / UVEK / EFD / EDI



KEPSTONE/MARTIN RUEISCH

JEUNE ET PAUVRE Une partie de la population se paupérise en dépit de la conjoncture économique favorable. Les plus touchés sont les enfants et les jeunes vivant dans les grands centres urbains. L'enfant doit faire l'objet de mesures ciblées allant largement au-delà d'un relèvement des aides financières.

ARCHIVES



24 heures édition complète

29.08.2007

Seite 3 / 3

Auflage/ Seite 97494 / 5

9111

Ausgaben 300 / J.

5941132

EVD / PD / UVEK / EFD / EDI

Dieser Artikel erschien in folgenden Regionalausgaben:

<i>Titel</i>	<i>Auflage</i>
24 Heures La Côte	13'809
24 Heures Lausanne et région	45'402
24 Heures Nord Vaudois	17'596
24 Heures Riviera Chablais	20'687